



Droit d'exploitation de mon image par mon ancienne entreprise

Par **Valerie13**, le **11/10/2013** à **22:11**

Bonjour à tous,
Vous serait il possible de me dire si mon ancienne entreprise à toujours le droit d'utiliser mon image même après les avoirs quittée?
Afin de vendre un produit et de le faire connaître, mon ancien employeur m'a filmé, à sa demande, en train d' exécuter une démonstration d'un produit qu'il vendait.
Cette petite vidéo a été postée sur Youtube (sans mon accord écrit et verbal auparavant); je n'ai rien dit à l'époque car je travaillais avec eux et on m'avais fais comprendre que ce serait un bien pour l'entreprise etc.
J'ai quittée cette entreprise il y a un an et un ancien collègue vient de m'avertir que cet ancien employeur utilisait ce film de démonstration dans un mailing pour vendre un autre produit différent (autre marque).
Je ne suis pas d'accord avec ce principe et je juge irrespectueux vis à vis de la clientèle d'utiliser une scène qui ne correspond pas au produit qui l'accompagne.
Comme j'ai quittée cette entreprise depuis 1an ai je le droit de refuser et de m'opposer à ce que cet ancien employeur utilise mon image et ma démonstration à une fin commerciale qui ne correspond pas au produit du film de départ?
Si oui, que puis je faire?
Pour information; cet employeur ne m'a jamais rien fait signer pour l'utilisation futur de ce film à des fins commerciales (ni avant le tournage, ni après mon départ)
Je vous remercie par avance de votre écoute et de votre réponse.
Cordialement.
V.